



Rapport d'activité 2019

Syndicat du Piment d'Espelette AOP

Assemblée Générale ordinaire 2019

31 juillet 2020 – ITXASSOU

Syndicat du Piment d'Espelette AOP

25, Merkatu Plaza – 64250 ESPELETTE

Tel +33 (0)5 59 93 88 86 – Fax +33 (0)5 59 93 88 92

contact@pimentdespelette.com – www.pimentdespelette.com

RAPPORT MORAL	4
LES MISSIONS DU SYNDICAT DU PIMENT D'ESPELETTE AOP	6
I. BILAN D'ACTIVITES CAMPAGNE 2019-2020	7
LES CHIFFRES CLES DE LA CAMPAGNE 2019-2020	8
APPUI TECHNIQUE ET QUALITE	10
COMMUNICATION ET PROMOTION	14
PROTECTION	17
GESTION ET CONTROLE DE L'APPELLATION	18
PRESENTATION DES COMPTES AU 31/03/2020	19
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	20
II. PERSPECTIVES 2020	21
APPUI TECHNIQUE ET QUALITE	22
COMMUNICATION ET PROMOTION	23
GESTION ET PROTECTION DE L'APPELLATION	24
NOUVEAU CALCUL DE COTISATION	25
BUDGET PREVISIONNEL 2020	26
IV. INTERVENTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE	27
V. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	29
ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	30
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	32
VI. ANNEXE 1 BILAN COMPTABLE ET COMPTE DE RESULTAT AU 31 MARS 2020	33
VII. ANNEXE 2 RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	38

Panpi OLAIZOLA – Président du Syndicat du Piment d'Espelette

Egun on eta ongi etorri guziera.

La campagne 2019 peut être qualifiée de bon cru. Toujours plus de pieds plantés, 4 900 000, à titre de comparaison, il s'en plantait 2 200 000 il y a tout juste 10 ans, un rendement moyen correct à quasiment 400g par pied, et une production de poudre record de 227 T, contre 98 T en 2010. Ceci malgré des conditions de productions toujours plus difficiles, de nouveaux virus, des bactérioses, un mois de novembre pluvieux etc.

Mais surtout, un marché qui arrive encore semble-t-il à absorber une production 2 fois supérieure à celle d'il y a dix ans !

Certes le COVID vient un peu troubler la fête et ralentir l'élan toujours croissant de la filière. A ce sujet, nul ne sait encore à quelle sauce notre piment sera mangé et les mois à venir devraient nous permettre d'y voir plus clair.

Cependant, le virus n'a pas été le seul trouble-fête de la campagne 2019. Malheureusement, la production de poudre n'a pas été le seul record pour notre filière. Un autre moins glorieux l'a accompagné ! DEUX procès liés à des opérateurs ont touché de près notre filière, même si l'un d'entre eux a dû être reporté pour cause de confinement.

Les choses ne doivent donc probablement pas aller si bien que ça pour que certains aient besoin d'user et d'abuser de l'image de notre piment, ou d'enfreindre des règles que la très grande majorité de leurs collègues s'efforcent de respecter.

Mais il paraît que c'est propre à l'humain. Et donc il faut durcir le ton, maintenir la pression, faire la police, à cause de certains comportements douteux. Mais le Conseil d'Administration actuel compte bien tenir le cap. Avancer toujours avec pour objectif une filière et un produit de qualité.

Lors du procès fait à notre organisme certificateur en ce début d'année, 5 membres du Conseil d'Administration se sont déplacés à l'audience, parmi lesquels Dominique Saint Martin notre président, dont je tiens ici à souligner la grande implication durant toutes ces années passées au CA, puis au bureau comme trésorier d'une rare efficacité, puis enfin président investi encore à 100 %. Il n'est pas là aujourd'hui mais je tiens à le remercier sincèrement au nom de tout le Conseil d'Administration.

Le jour de ce procès donc, le producteur c'est retourné vers les membres du CA présents et s'est permis de leur reprocher de ne pas être là pour défendre les producteurs. Si je m'attarde sur cet événement, c'est en partie en raison de ces propos ou accusations que je trouve graves !

Quand 5 membres du Conseil d'administration font l'effort de se déplacer jusqu'au tribunal de Pau, c'est pour se battre POUR l'avenir de notre filière, et sûrement pas contre les producteurs. Je tenais quand même à le préciser aujourd'hui devant vous.

Je tiens aussi à souligner que l'on aurait apprécié de sentir un soutien moins timide des autorités compétentes lors de ce procès ! Lorsqu'on est attaqué, même si on sait qu'on va prendre des coups, on les supporte toujours mieux si on est unis et qu'on se serre les coudes.

Le travail qui a été mené par les administrateurs et les salariés, le temps et l'énergie qui sont donnés n'ont qu'un seul but, permettre à vous tous opérateurs de la filière piment d'Espelette et à tous ceux qui malheureusement sont absents aujourd'hui mais qui profitent aussi du fruit de cette implication, de travailler dans les meilleures conditions possibles avec l'ambition de garantir une production de qualité. J'espère qu'il n'y a aucun doute là-dessus et je remercie d'avance les personnes qui ont manifesté leur volonté d'intégrer le Conseil d'Administration à partir d'aujourd'hui et d'amener leur contribution à ce travail collectif. Je remercie aussi au nom de tout le CA, les membres qui nous ont annoncé vouloir arrêter, après pour la plupart des années données pour le piment. Milesker zueri.

C'est certes du travail, mais c'est aussi du temps passé collectivement, c'est toujours très enrichissant pour tout le monde et je tenais aussi à souligner le climat dans lequel se déroulent les conseils d'administration de notre filière. On travaille sereinement, dans le respect des différentes visions et on ne peut souhaiter que de continuer dans ce sens.

Notre filière fonctionne, malgré les quelques couacs soulignés à l'instant, elle est enviée par certains, notre image est utilisée par beaucoup d'acteurs de ce territoire. On peut être fiers

de permettre à près de 200 opérateurs de maintenir une activité agricole dynamique sur nos 10 communes. Tout n'est pas rose, mais on veillera à faire perdurer les fruits du travail de producteurs convaincus qui se sont démenés pour obtenir notre AOC il y a 20 ans.

J'en profite pour rappeler qu'André Darraidou, dont ça aurait d'ailleurs été l'anniversaire aujourd'hui, nous a laissé un très beau et très juste témoignage de l'histoire de ce qui est aujourd'hui la filière Piment d'Espelette. Je vous invite tous à le lire, il permet vraiment de mieux comprendre le long chemin parcouru jusqu'à nos jours.

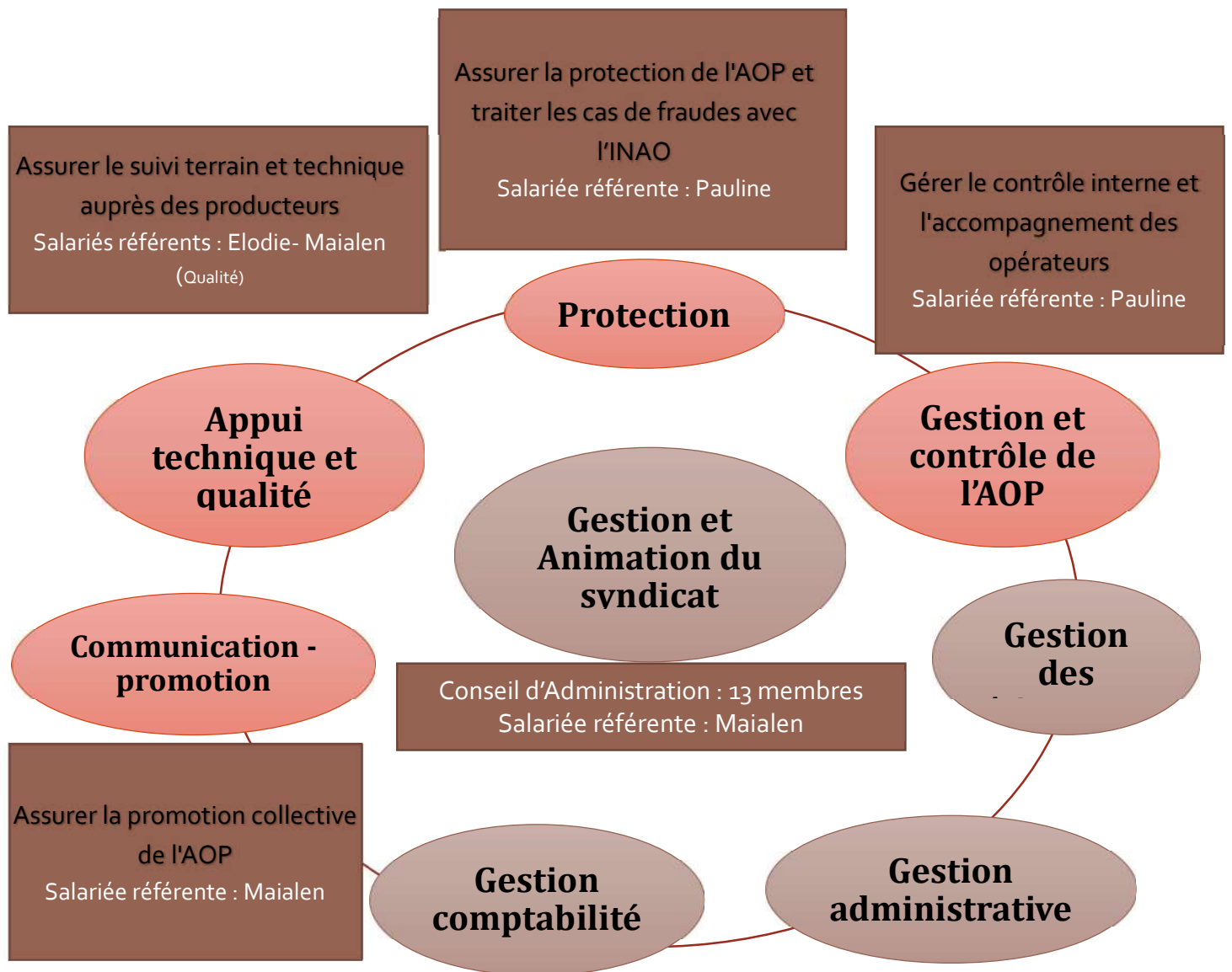
Notre AOC a donc 20 ans et nous n'avons pas pu le fêter cette année. Ce n'est que partie remise, le riche programme prévu est entièrement reporté à l'année prochaine.

Avant de conclure, je voudrais que l'on ait une pensée pour deux producteurs qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale : Christian Ayneto en août 2019, bien connu ici à Itsasu, et plus récemment en ce début d'été, Ramuntxo Pochelu à Espelette.

Maintenant, je vous souhaite à tous une bonne assemblée générale, et vous remercie encore d'être fidèles à ce rendez-vous important. Milesker.

LES MISSIONS DU SYNDICAT DU PIMENT D'ESPELETTE AOP

Le Syndicat du Piment d'Espelette AOP (statut juridique de Syndicat professionnel / loi 1881) a été reconnu comme Organisme de Défense et Gestion (ODG) en juillet 2017 par l'INAO dans le cadre de la Réforme des Signes Officiels et de Qualité.



Le Conseil d'Administration est composé de 13 administrateurs :

- 11 représentants du collège 1 – Producteur
- 1 représentant du collège 2 – Entier frais et Cordes
- 1 représentant du collège 3 – Transformateur et reconditionneur

Dominique SAINT MARTIN est Président du Syndicat depuis juillet 2017. (Démission le 15 mai 2020)
Présidence par intérim assuré par Panpi OLAIZOLA

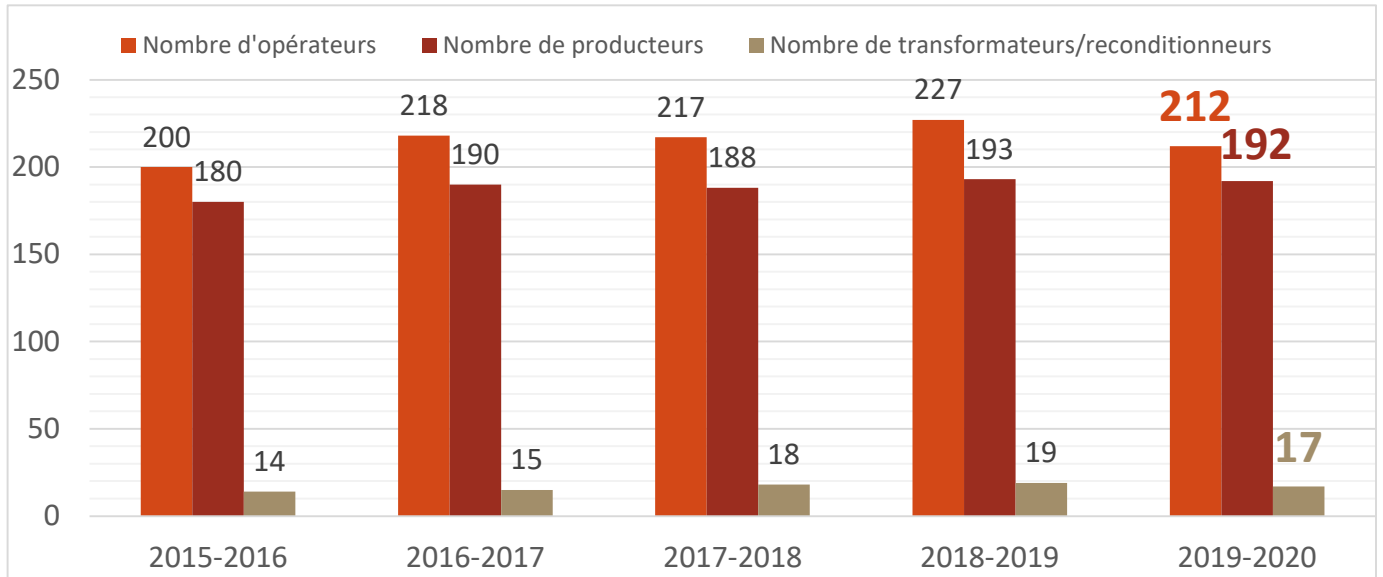
Le CA s'est réuni 12 fois au cours de l'année 2019.

L'équipe salariée est composée de 5 salariées à temps-plein :

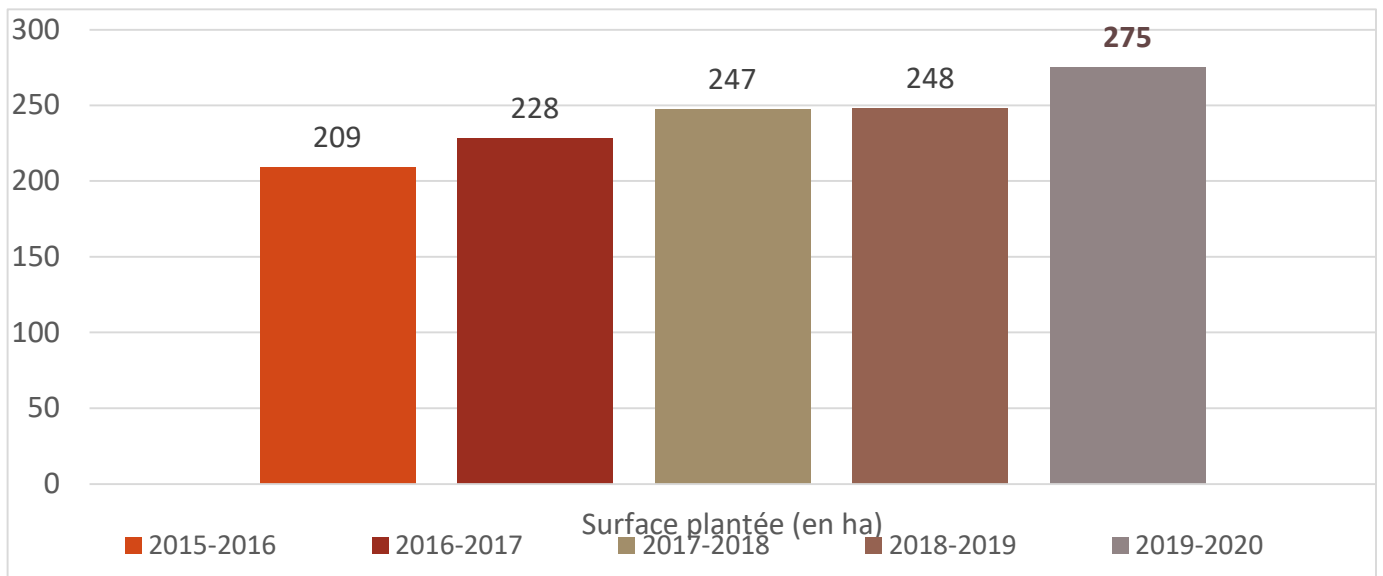
- Une responsable : **Maialen Sarraude**
- Une technicienne conseil : **Elodie Nguyen**
- Une technicienne contrôle : **Pauline Champon**
- Une assistante administrative : **Marine Montouroy**
- Une animatrice Etxea : **Katia Morice**

I. BILAN D'ACTIVITES CAMPAGNE 2019- 2020

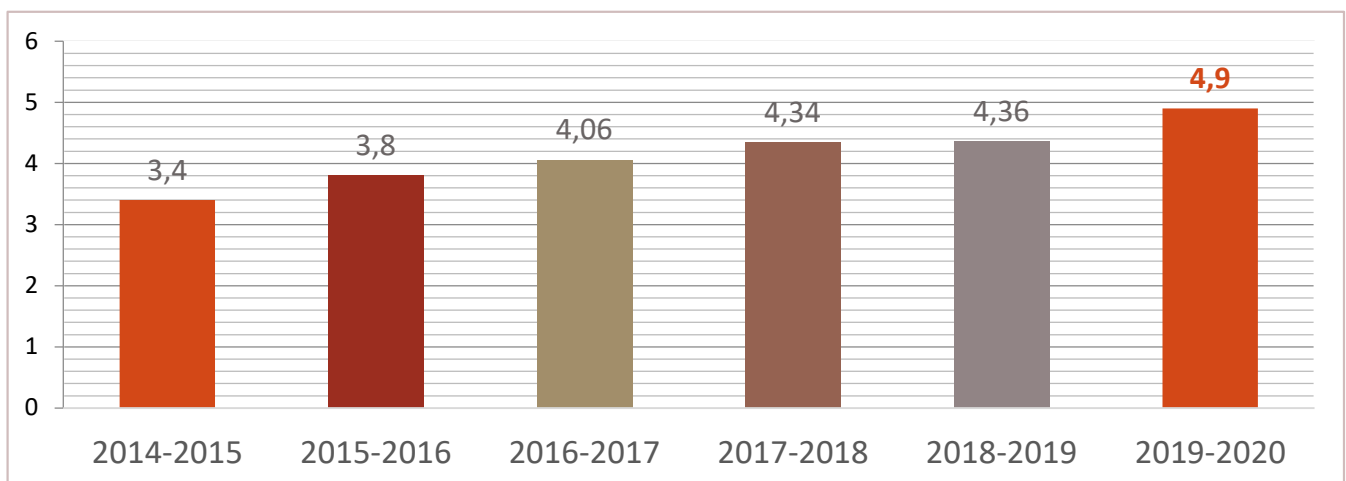
Composition de la filière



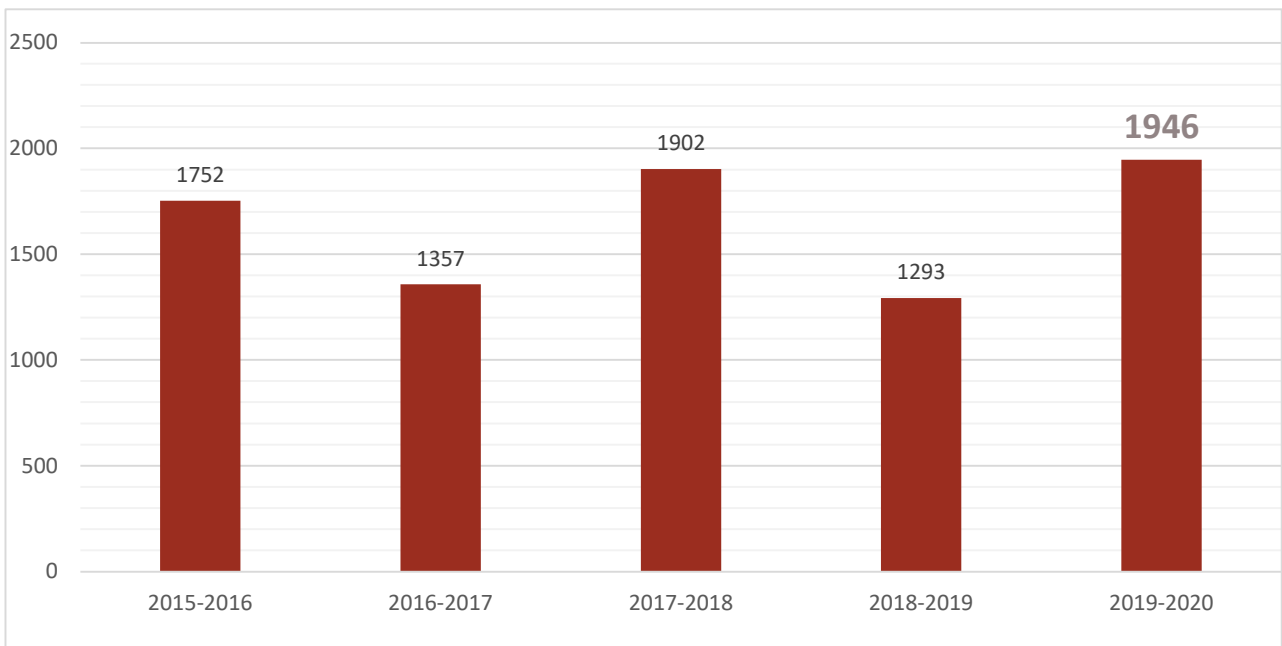
Superficie plantée en hectare



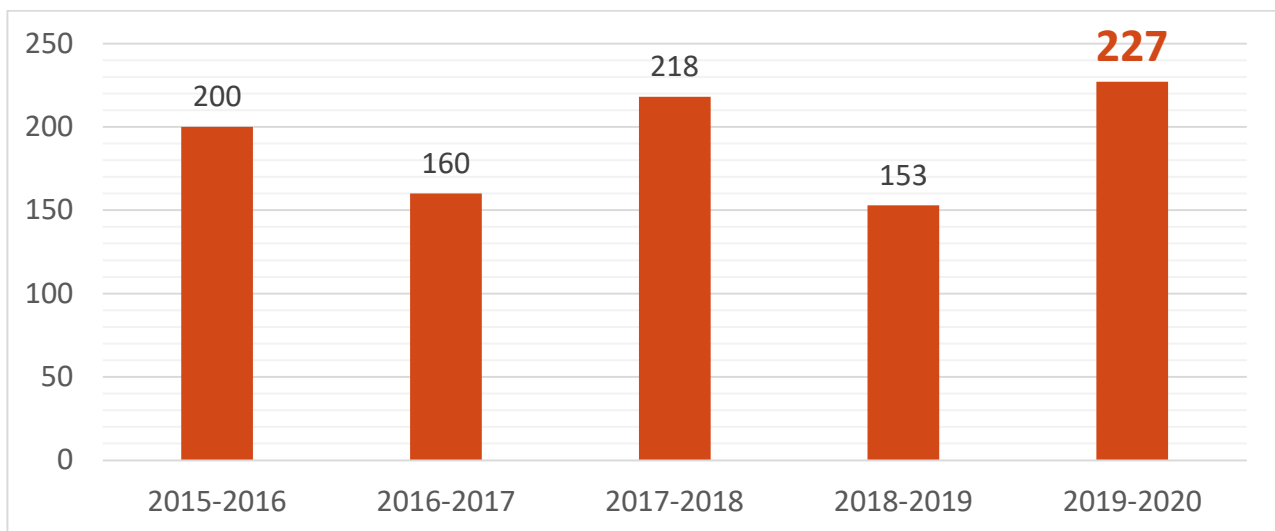
Nombre de pieds plantés en million



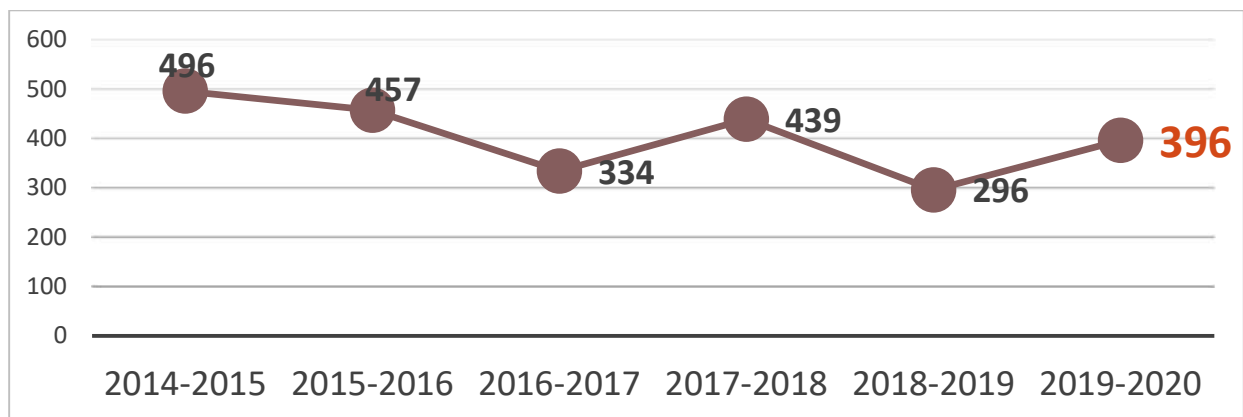
Quantités récoltées en tonnes



Quantité de poudre agréée en tonnes



Rendement moyen par pied en gramme



Problématiques rencontrées

- **Bilan climatique :**
 - Mois de mai pluvieux (220mm) et frais (T° moyenne de 14°C) mais les conditions de plantation ont été plus favorables que 2018
 - Etat hydrique satisfaisant jusqu'à fin juillet mais pas de précipitations de mi-août à mi-septembre → Stress hydrique (coulure des fleurs et des fruits, piments petits...)
 - Mois de novembre très pluvieux
- **Des dégâts physiologiques :** Coulures des fleurs et des fruits Echaudure (brulures des piments) Nécrose apicale
- **Des dégâts de gibiers**
- **Pression phytosanitaire importante :** Pourriture des racines, Bactérioses (chute des feuilles et fleurs, tâches sur les fruits), Vers Gris, Virus CMV, Sclérotium, Héliothis et Pyrale
 - Problème de tâches nécrosées sur tige et apex dans de nombreuses parcelles : Fusarium solani détecté



Formations proposées en 2019

9 demi-journées de formation technique

5 demi-journées APPUI TECHNIQUE pour les nouveaux opérateurs (1 théorique + 4 terrains)

Animé par Elodie (Technicienne du Syndicat)

Thématiques abordées :

- Fondamentaux en agronomie
- Production de plants
- Connaissance des maladies et ravageurs
- Sélection des semences

2 demi-journées QUALITE pour les nouveaux opérateurs

Animées par Fabienne Feutry
(UPPA)

« Maitriser les bonnes pratiques
d'hygiène lors des différentes
étapes de fabrication »

2 journées ouvertes à tous

Animées par Cécile Delamarre (Conseillère en cultures
légumières Chambre d'Agriculture 47)

Thématiques abordées :

La production des plants
Observer, identifier et favoriser les auxiliaires en plein
champ

Actions réalisées en 2019

▪ Participation au réseau régional piégeage FREDON

20 pièges (Pyrale et Héliothis) sur la zone de l'AOP

Objectif : Détecter la présence du ravageur et suivre l'évolution de la population.

La 2^{ème} génération de Pyrale et les 2^{ème} et 3^{ème} génération d'Héliothis sont les plus problématiques en piment → *Important de faire coïncider la mise en place des trichogrammes avec les pics de vol.*



▪ Mise en place d'un partenariat avec l'INRA

Objectif : Identifier et lutter contre les virus qui touchent le piment d'Espelette.

Analyse de 50 échantillons répartis sur la zone (25 producteurs).

Résultats : 50 échantillons positifs au CMV (virus de la mosaïque du concombre)

6 échantillons positifs au PVY (virus Y de la pomme de terre)

→ **CMV présent sur toute la zone de l'AOP**

- **Mise en place d'un réseau de tensiomètres en partenariat avec la Chambre d'agriculture 64**

Objectif : suivre l'état de l'eau dans le sol et les besoins en eau du piment.

Résultat : Le suivi a été source d'enseignement car il a permis de suivre l'évolution de la disponibilité de l'eau dans le sol dans différentes parcelles avec différents types de sol. Nous avons pu déterminer les périodes de stress hydrique de la plante. Partenariat reconduit et achat de tensiomètre par le syndicat.

- **Influence des conditions de maturation sur la qualité de la poudre**

Résultat 2017 : Les conditions de maturation ont une influence sur la teneur en Vit C (antioxydant naturellement présent en grande quantité dans le piment)

Résultat 2018 : Pour limiter la perte de Vit C, la maturation doit s'effectuer à l'abri du soleil direct dans un local bien aéré. Des bonnes conditions de maturation permettent de limiter les problèmes de virage des poudres.

- **Participation au congrès international EUCARPIA**

200 chercheurs travaillant sur la génétique des piments

Animation réalisée par le Syndicat : « Initiation à la dégustation du Piment d'Espelette : présentation de ses caractéristiques, de son mode de production et de son terroir »

- **Mise en place du projet de parcelles expérimentales :**

Embauche d'une stagiaire Sixtine Mazin (2,5 mois)

→ Travail sur 2 thématiques : le sclérotium et le paillage

Campagne d'analyses 2019

Les analyses sont réalisées par le Laboratoire Phytocontrol.

Le Syndicat prend en charge une analyse microbiologique et activité de l'eau par opérateur et par campagne.

42 opérateurs ont participé à la campagne

Microbiologie : **89** échantillons

Activité de l'eau (AW) : **27** échantillons

Ochratoxines et Aflatoxine : **0** échantillons

Métaux lourds et ETM : **2** échantillons

Pesticides : **1** échantillon

Rappel Réglementaire !!

Chaque opérateur est responsable de la qualité sanitaire de son produit
⇒ Obligation de mettre en place des actions pour garantir la sécurité du produit auprès des consommateurs

ECO EMBALLAGE

50 producteurs ont adhéré au contrat collectif

COLLECTE DES FILMS AGRICOLES USAGES

2 journées de collecte en 2019 (février et avril)

85 producteurs ont participé

83 tonnes de plastiques collectés
(Valorisation par Sita Suez)

RAPPEL !! Chaque opérateur est responsable des déchets liés à sa production

SUPPORT DE COMMUNICATION



Supports com
Livret pour enfant (impression)
Réimpression, des dépliants.(FR)
Impression roll-up x 2
Réimpression recettes à Etxea
Classeur consultable des producteurs recevant du public à Etxea.
Signalétique du véhicule du syndicat
Exposition photos producteurs dans les rues d'Espelette

Supports com
Clés USB promotionnelle
Sous-titrage du film producteurs en anglais
Peinture en lettre « syndicat du piment Espelette » + logo + ajout panneau signalétique ext
Mises à jour et ajouts d'éléments à Etxea
Remplacement du logo film Etxea + sous-titrage fr malentendant - ang - esp - all

Internet et réseaux sociaux
Relancer campagne « shooting photos » producteurs + mise à jour cartographie site internet
Community Management
Facebook + Instagram

Les Animations 2019

- Salon International de l'agriculture à Paris (SIA) – (Fév) stand dép 64 : animations pour les enfants
- G7 Accueil institutionnels à Espelette. Présence de Martine Damois à Biarritz pour présentation de la filière AOP Piment d'Espelette conjointement avec les autres filières agricoles locales.
- Lurrama – (Nov) – Animation avec les scolaires : thème : la botanique + ateliers de cordage
- Salon de l'agriculture Nouvelle Aquitaine – filière représentée par les autres AOP
- Meeting INRA (11-13 Septembre 2019 - Avignon, France)



Salon international de l'agriculture

Fête du Piment

Lurrama



Palmarès du Concours des Saveurs

Saveur d'or :

🏆 EARL Milaka

Saveur d'argent :

🥈 Jean-Michel Sabarots

Saveur de bronze :

🥉 EARL Irigoïna

L'association des AOP du Pays Basque

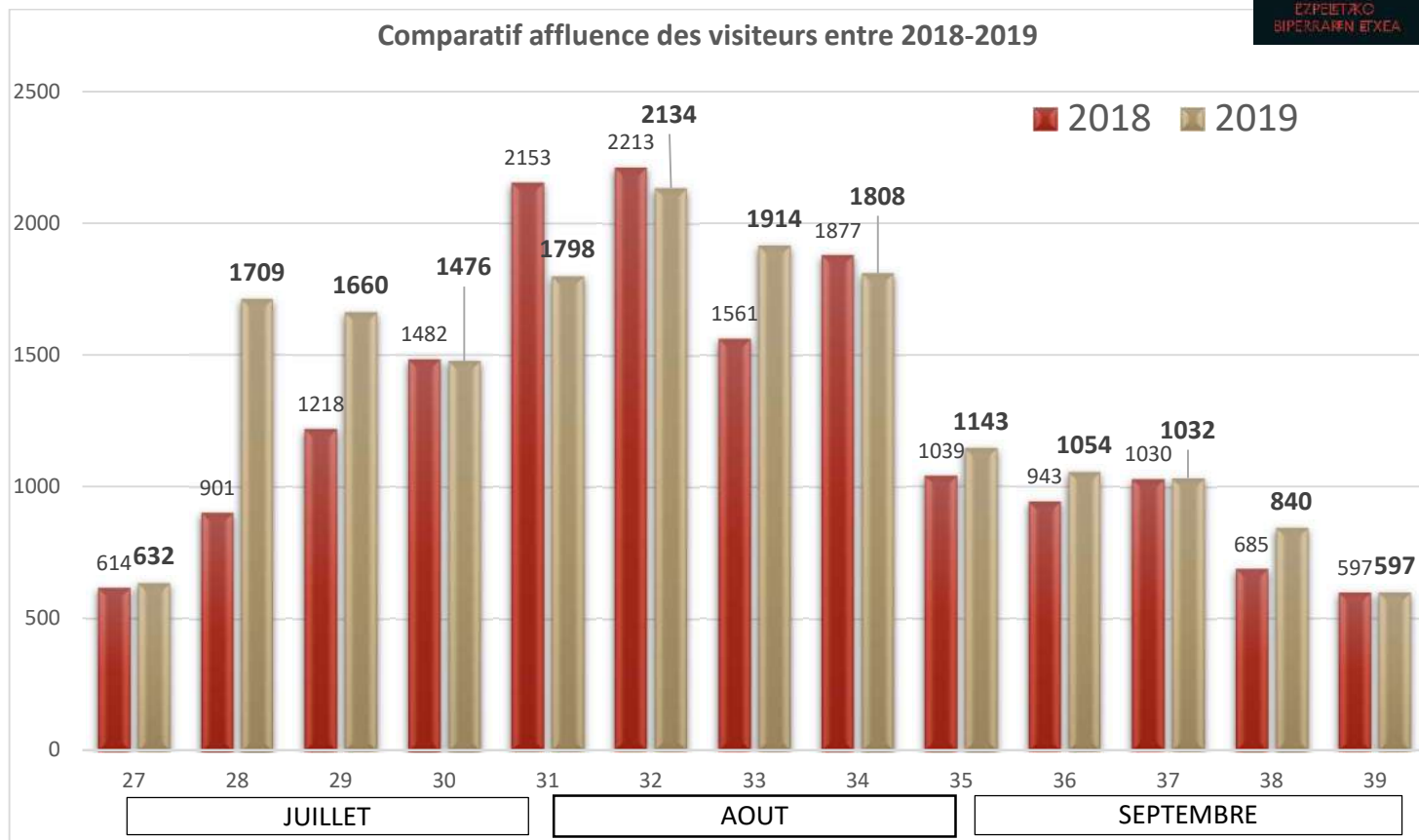
- ✓ Création d'une association, le 08 novembre 2019 : les AOP du Pays Basque-euskal herriko sormarkak
- ✓ Communication collective de nos filières de qualité
- ✓ Point de départ d'une collaboration efficace pour les années à venir.
- ✓ Organisation de deux évènements :
 - Une journée pour les professionnels
 - Et une journée pour le grand public



Saison 2019 : 23 330 visiteurs

(Saison 2018 : 20 816 visiteurs)

Comparatif affluence des visiteurs entre 2018-2019



BONS RETOURS DES VISITEURS

+de 400 commentaires dans le Livre d'Or

Meilleure attraction à Espelette sur Tripadvisor

Meilleures attractions à Espelette



SITES ET MONUMENTS
Syndicat du Piment d'Espelette
 55 avis

ETXEA PRESENT DANS PLUSIEURS GUIDES



LES PETITS PLUS

L'aide de **Christian ROY** les mercredis matin

Mise en place d'**un Quizz** avant la dégustation

Activités pour les enfants (coloriages, activités manuelles)

Atelier Cordage

Actions menées par la Commission Protection :

- ❖ **Traitement des cas de non conformités (avec les services de l'INAO + la mairie d'Espelette pour la protection du nom Espelette)**
- ❖ Détournement de notre logo (2 cas)
- ❖ Utilisation du nom de notre Appellation non conforme (3 cas)
- ❖ Dépôt de marque avec le nom de notre Appellation ou Espelette (2 cas)
- ❖ Conditionnement non conformes → dossier traité par INAO + Services des Fraudes (1 cas)

+ Suivi des fraudes recensées au Canada :

- Demande l'application du CETA qui protège notre AOP au Canada car défaut de protection
=> Courrier de l'Ambassadrice de France aux autorités canadiennes + Implication de la commission européenne
 - Les autorités canadiennes ont pris acte et leurs services des fraudes sont actifs
 - L'INAO fera peut-être des courriers de mise en demeure si les choses stagnent
-
- ❖ **Diffusion de la note sur l'utilisation de la mention « au Piment d'Espelette » (environ une 20aine d'envoi)**

 - ❖ **Validation des étiquettes commerciales**

 - ❖ **Intervention lors des Assises de l'Origine à Bordeaux le 5 juin 2019 :** Retour d'expérience sur les détournements de notre Appellation (nom et image de notre produit).

Contrôle externe

Contrôles des nouveaux opérateurs (1ère année) = 10

Contrôles des opérateurs (20%, 30 %/50%) = 3 + 52 + 1 + 6 + 4 = 64

Contrôles inopinés = 8 demi- journées

Contrôles de suivi = 11 (déclaratifs hors délai, non-respect du tri (coloration, propreté), rendement de transformation)

1 retrait d'habilitation

Principaux manquements relevés

Rendement de transformation
 Retard envoi des déclaratifs (DAP, DSV...)
 Piments sous serre non conformes
 Durée de maturation non respectée
 Registre de culture non tenu à jour
 Incohérence registre et stock
 Plantation en partie sur parcelle non identifiée
 Plantation en partie sur parcelle non identifiée

Contrôle ODG

2 audits → Pas d'écart relevé

Contrôle interne

Vérification par Certisud du respect du Plan de Contrôle par l'ODG

Procédure d'habilitation des nouveaux opérateurs : Instruction documentaire et 2 visites/an

Contrôle documentaire des déclaratifs : 100 %

Fréquence de contrôle sur site respectée : 5 % des opérateurs (*soit 13 contrôles (2 producteurs EFC, 8 producteurs de poudre, 1 producteur/transformateur, 1 transformateur et 1 reconditionneur)*)

Commissions d'Examens Organoleptiques

24 Séances entre le **22 août 2019** au **20 février 2020**

ENTIERS FRAIS : **88** lots présentés en 2019 (81 en 2018) / **6** Non Conformes

CORDES : **200** lots présentés en 2019 (135 lots en 2018) / **3** Non Conforme

POUDRE : **2149** lots en 1^{ère} présentation en 2019 (1645 lots en 2017)

→ **57** lots Non Conformes en 2019 (57 en 2018)

→ **16** lots déclassés en 2019 (17 lots déclassés en 2018)

→ 227 t de poudre en 2019 (153 t en 2018)

David BRETTE – *Expert-comptable à Exco-fiduciaire*

Le résultat comptable de cet exercice est positif du fait de la bonne production 2019.

La production 2019 est comparable à la campagne 2017.

Les cotisations versées par les opérateurs sont :

- Cotisations Producteurs : 385 224 € (258 857 € en 2018-2019) => **+ 48 %**
- Cotisations des Transformateurs / Reconditionneurs : 74 079 € (71 540 € en 2018-2019)
- Cotisations Adhésion / Pieds plantés : 49 399 € (44 461 € en 2018-2019)

Les charges du Syndicat restent majoritairement stables :

- Charges de fonctionnement : 314 281 € (299 226 € en 2018-2019) : augmentation liée à la cotisation pour l'association des AOP Pays Basque (15 000 euros)
- Charges de personnel : 173 772 € (196 703 € en 2018-2019)
- Impôts et taxes : 11 347 € (9 172 € en 2017-2018)

Le fonds de roulement augmente de 88 000 € et le besoin en fonds de roulement est de 88 000 euros

La trésorerie reste à l'identique et s'élève à 861 907 euros

Le résultat positif de l'exercice au 31.03.2020 s'élève à 66 405€.

Le Syndicat fait appel aux services d'un commissaire aux comptes depuis 2012 et a renouvelé son engagement auprès du cabinet KPMG lors de l'Assemblée Générale 2017.

Les comptes 2019 du Syndicat ont été certifiés sincères et n'ont fait l'objet d'aucune remarque par le Commissaire aux comptes.

Vote : Comptes au 31/03/2020

Les comptes sont approuvés à l'unanimité (vote à main levée)

0 abstention

Vote : Affectation du résultat sur compte fond associatif

Résultat au 31/03/2020

Affectation approuvée à l'unanimité (vote à main levée)

0 abstention

II. PERSPECTIVES

2020

POURSUITE DES PARTENARIATS

Avec la FREDON pour le réseau piégeage
(Vers gris en plus de Pyrale et Héliothis)

Avec l'INRA sur les Virus

2019 : Etude de la variabilité des souches du virus

2020 : Etude épidémiologique pour établir la cinétique d'apparition du CMV dans le temps et l'espace

Avec la chambre d'agriculture 64

Mise en place de tensiomètres sur 5 parcelles



APPUI TECHNIQUE

2 journées de formation

*Animées par Cécile Delamarre
(Chambre d'Agriculture 47)*

APPUI QUALITE

Etude pour la modification de la DLUO de la poudre



AUTRES PROJETS

Parcelles expérimentales :

3 parcelles : essais paillages :

- Papier
- Chanvre
- Toile tissée

2 parcelles : essais sclérotium

Essai robot désherbeur Naio

Mise en place d'une station météo
normalisée avec des données fiables

Projets soutenus par la Communauté d'Agglomération Pays Basque



Evènements

Préparation de l'anniversaire des 20 ans de l'AOP reporté à juin 2021

Préparation des évènements 4 AOP :
 - Salon professionnel (Mars 2021)
 - Journée Grand public (fin avril 2021)

Dégustation culinaire (Juill-Août-Sept)

Fête du Piment (Oct)

Concours des Saveurs - Piment Espelette AOP (Déc)



Foires/Salons

Salon International de l'agriculture à Paris (SIA) - (Fév) stand dep 64 + animations 4 AOP (ring porcins + conférence de presse)

Lurrrama - (Nov) ??

Projet de coopération franco-argentine (ministère des affaires étrangères)

Échanges de savoir faire avec des producteurs de piment de la vallée de cachiquiès, région de Salta

Accueil d'une première délégation, nov 2020



Résultats du CGA 2019 :

7 médailles :

- Médaille d'or :
 - EARL MILAKA
 - JEAN MICHEL SABAROTS
- Médaille d'argent :
 - VIQUENDI INAKI
 - GAEC HARANEA
 - LASTIRI LAURENCE
 - SARL GROUPEMENT DE PRODUCTEURS PAYS BASQUE
- Médaille de bronze
 - EARL UR HEGIAN

STRATEGIE DE COMMUNICATION 2020-2021 EN COLLABORATION AVEC BUREAU 14



ETXEA

- Embauche d'Anne Sophie FERNANDEZ en remplacement de Katia Morice (en congé parental)
- Visites adaptées pour respecter les gestes barrières
- Animations culinaires en été
- Embauche de 2 personnes (Naomi Glorieux et Kattina BARBERARENA) pour mieux recevoir le public

▪ **Contrôles externes**

Reconduction des contrôles inopinés pendant la campagne

▪ **Agents Préleveurs**

Reconduction du contrat de Nathalie IMBERT

- Embauche d'un nouvel agent préleveur en remplacement de ETCHEVERRIA Marie Dominique : ELSA PONT HUC

▪ **Commissions d'Examens Organoleptiques**

Du 20 août 2020 au 28 janvier 2020

Possibilité d'organisation d'une commission début août pour les cordes et l'entier frais

En raison du COVID : 3 séances

Rappels :

Présence ou se faire remplacer par une personne habilitée

Evaluation jurés → étalonnage en septembre

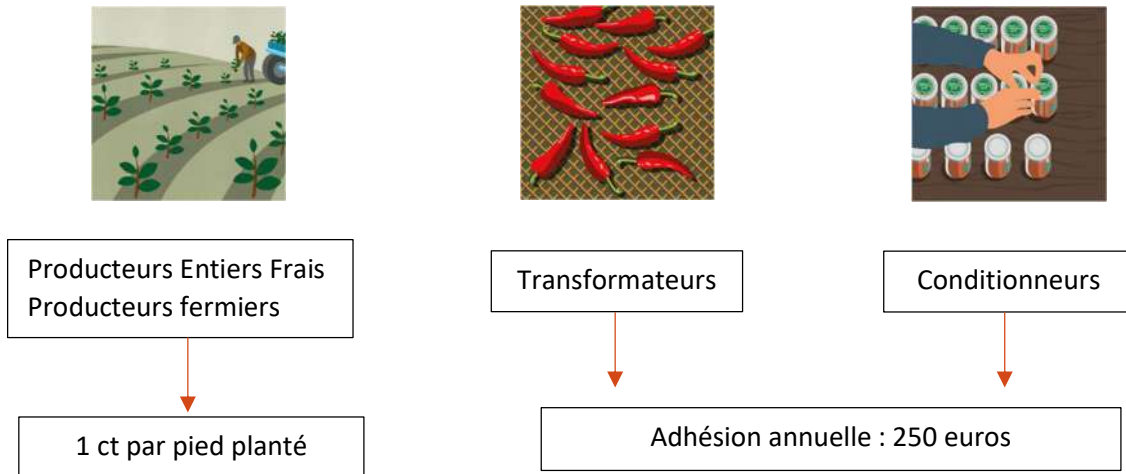


NOUVEAU CALCUL DE COTISATION

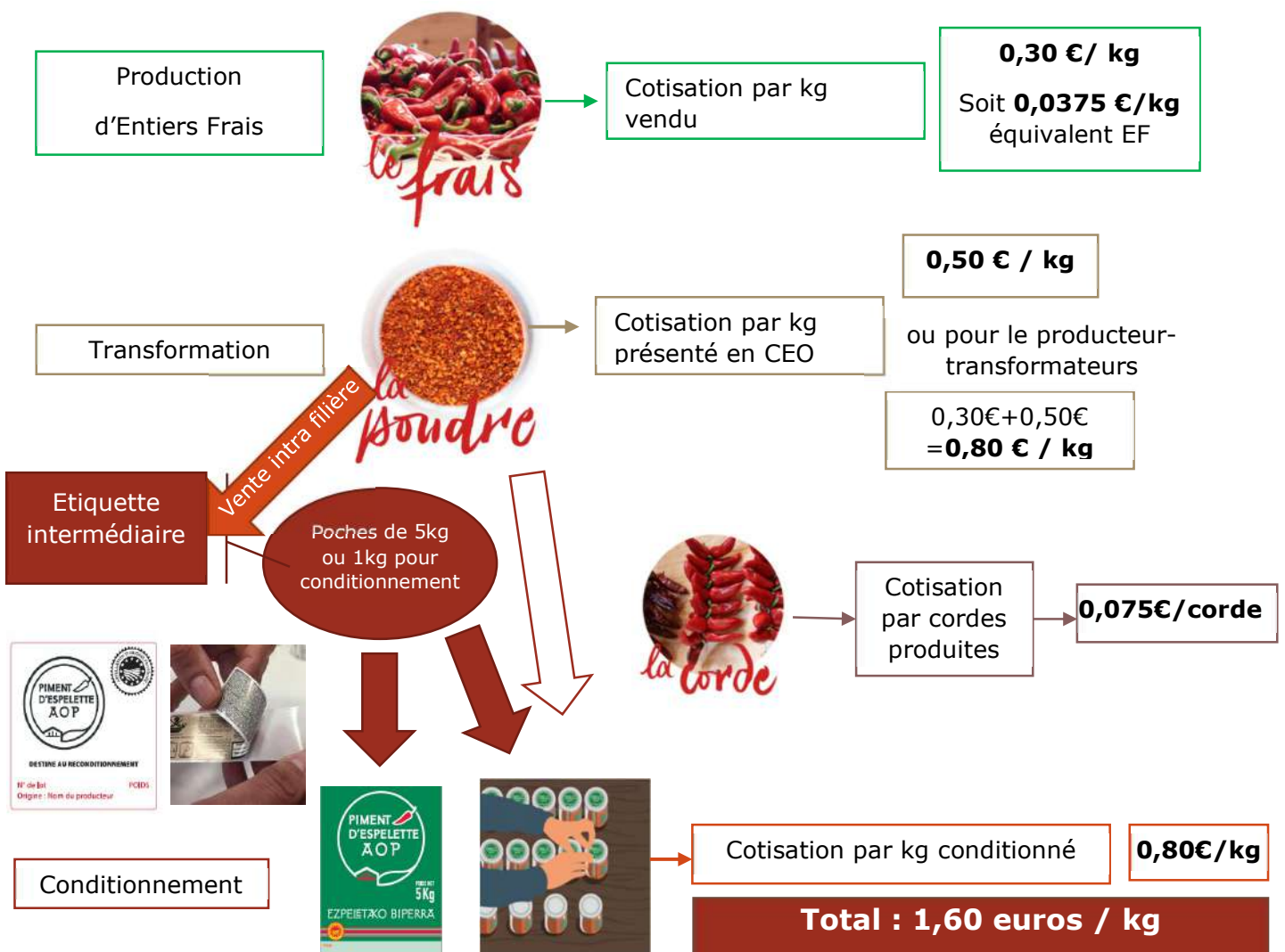
Lors de l'assemblée générale 2019 qui s'est déroulée le 31 juillet dernier, le nouvel appel à cotisation a été présenté et voté à la majorité (3 abstentions).

Ce nouveau calcul s'applique à partir de la campagne 2020-2021.

Adhésions



Cotisations



BUDGET PREVISIONNEL 2020

Budget prévisionnel 2020

Budget prévisionnel 2020

Dépenses internes (fonctionnement)		Recettes	
FRAIS GENERAUX	77 590 €	ADHESION PRODUCTEURS	48 515 €
Salaires DONT CHARGES SOCIALES	186 690 €	ADHESION TRANSFORMATEUR	1 500 €
Prévention + Mutuelle salariale	4 485 €	ADHESION RECONDITIONNEURS	3 750,00 €
EXCO SOCIAL	2 200 €	COTISATION EF	2 010 €
FORMATIONS	- €	COTISATION POUDES	184 000 €
TOTAL	270 965 €	COTISATIONS CONDITIONNEMENT	181 146 €
		COTISATIONS CORDES	4 432,60 €
		TOTAL	425 353 €
Dépenses externes		Ventes étiquettes	60 000,00 €
Achats d'étiquettes AOP	27 698 €	TOTAL	60 000 €
Axe 1 : Gestion et Protection de l'AOP	88 820 €	AIDE PREVISIONNELLE	
Axe 2 : Amélioration des pratiques et de la qualité	17 534 €	FEADER (70%)	27 551,72 €
Axe 3 : Promotion et communication collective	15 613 €	CAPB (40%)	8 000,00 €
Axe 4 : Gestion et animation de la structure	16 880 €	TOTAL	35 552 €
dont dotation administrateurs	13 740 €		
TOTAL	138 848 €	SPONSOR	
		TOTAL	0 €
INVESTISSEMENT: Projets 2020	72 934 €		
TOTAL	72 934 €		
TOTAL	239 480 €		
Total dépenses	510 445 €	Total recettes	520 905 €
Résultat prévisionnel			10 460 €

Plan d'investissement prévisionnel 2019

APPUI TECHNIQUE	Budget Prévisionnel (TTC)	PROMOTION ET COMMUNICATION	Budget Prévisionnel (TTC)
ACHAT STATION METEO	1 716 €	FETE DES 20 ANS (hors subvention)	0,00 €
THERMOMETRE SOL	-	DELEGATION MEXICAINE	0,00 €
LOUPE BINOCULAIRE	256 €	FETE DES 20 ANS (subvention)	6 544,40 €
SONDES TEMPERATURES ET TENSIOMETRIQUES	2 785 €	PLAN DE COMMUNICATION	21 600,00 €
LOCATION ROBOT NAIO DESHERBEUR	7 914 €	GOODIES	9 098,00 €
TOTAL	12 671 €	TABLIERS	217,20 €
		ETXEA ANIMATIONS CULINAIRES	1 200,00 €
GESTION DE LA STRUCTURE	Budget Prévisionnel (TTC)	PRINT	700,00 €
ETUDE IMPACT ECONOMIQUE	12 000 €	TOTAL	39 360 €
REGLEMENT INTERIEUR (AUDREY AUBARD)	3 600 €		
TOTAL	15 600,00 €		
FOURNITURE	Budget Prévisionnel (TTC)		
ACHAT ORDINATEUR	1 163,96 €		
TOTAL	1 163,96 €		
POSTE SAISONNIERS	Budget Prévisionnel (TTC)		
POSTE SAISON ETXEA (JULLET AOUT SEPTEMBRE) 25H	4 139,76 €		
POSTE SAISON ETXEA (JULLET AOUT) 24H	2 759,84 €		
AIDE AUX ETIQUETTES 20H SEPT/OCT/NOV	0,00 €		
TOTAL	4 139,76 €	TOTAL	72 934 €

Nos principaux financeurs



IV. INTERVENTION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Accueil des saisonniers

Mr Mounole, adjoint au maire à LARRESSORE, a interpellé le syndicat sur l'accueil des saisonniers durant la campagne de récolte de piment.

Le syndicat lui a répondu qu'une réflexion sur un projet de terrain d'accueil pour les saisonniers est engagé entre différents parties : Syndicat, CAPB et MSA.

Le syndicat envisage d'organiser une réunion avec les 10 maires des communes de la zone AOP, des représentants de la CAPB et de la MSA, début septembre 2020 afin que l'on avance sur ce projet.

Organisation des CEO

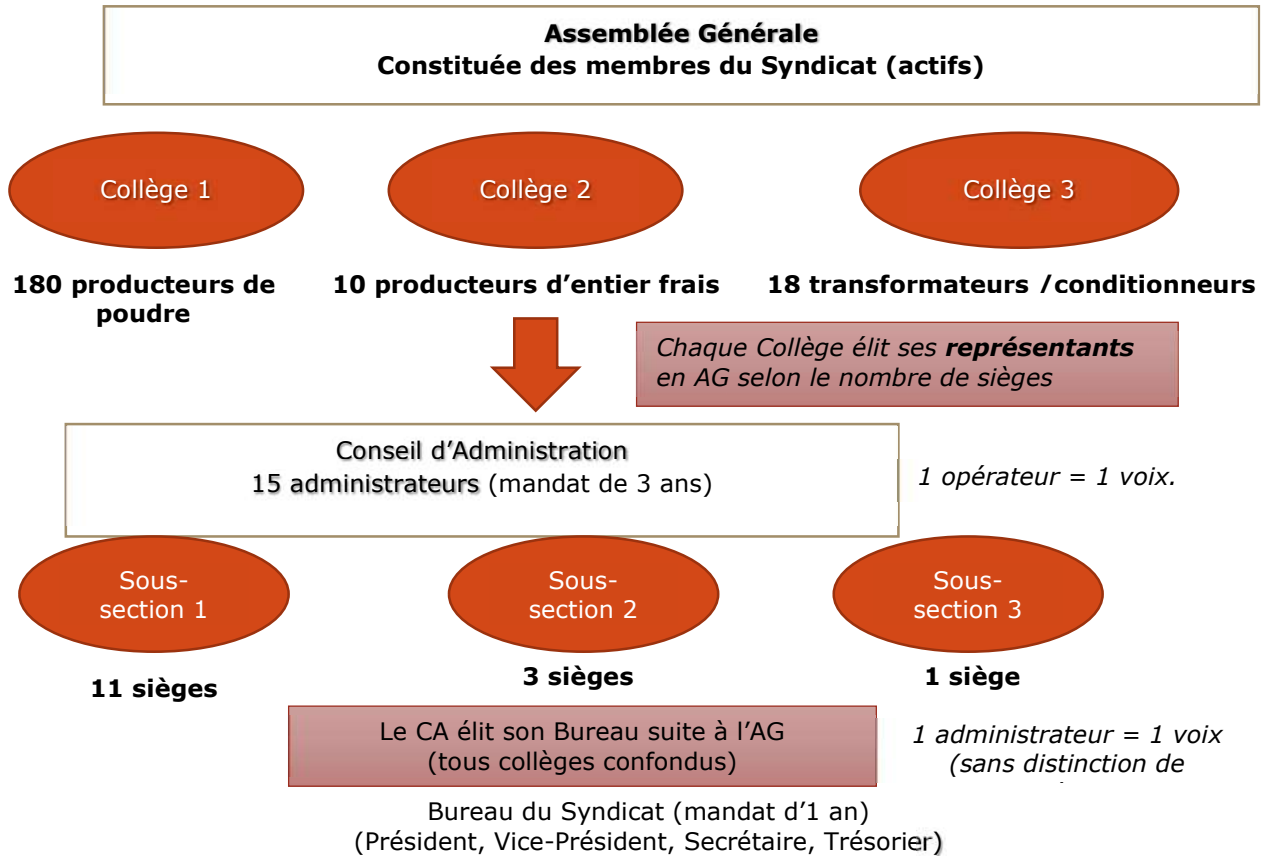
Des producteurs ont demandé des précisions à Certisud sur l'organisation des CEO aux vues des restrictions liées au Covid.

Certisud et le syndicat ont répondu que tout avait été mis en œuvre pour que les gestes barrières soient respectés : 7 verres par dégustateurs, max 5 dégustateurs autour de la table, masque obligatoire et mise à disposition de gel hydroalcoolique.

V. RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Chaque opérateur de la filière est rattaché à l'un des 3 collèges tels que définis dans les Statuts du Syndicat :



L'article 19.5 des Statuts stipule que les administrateurs sont élus pour 3 ans et sont renouvelables par tiers.

Les membres sortants sont :

Collège 1 :

LASTIRI Laurence
LECUONA Ramuntxo (EARL EZPELA)
SAINT JEAN Pierre (EARL LANDALDEA)
LEGAGNOA Michel (EARL ELHARRA)
DAGUERRE Dominique (EARL SORAITZA)

Collège 2 :

DARGUY Ana (GAEC ALUR)

Collège 3 :

PERET Valérie (SARL GASSUAN)

Ne se représentent pas :

LECUONA Ramuntxo (EARL EZPELA)
SAINT JEAN Pierre (EARL LANDALDEA)
DAGUERRE Dominique (EARL SORAITZA)

Démission :

SAINT MARTIN DOMINIQUE (GAEC MADO)
LARRE NICOLAS

Sont candidats à ce jour :

Collège 1 :

LASTIRI Laurence
LEGAGNOA Michel (EARL ELHARRA)
BERASATEGUY Baptiste
VIQUENDI Inaki
CAZENAVE Denise (GAEC FAGALDEA)
CASTANCHOA Mattin (GAEC CASTANCHOA)
MENDIBIL Michel
LARRODE Christophe

Collège 2 :

DARGUY Ana (GAEC ALUR)

Collège 3 :

PERET Valérie (SARL GASSUAN)

Chaque opérateur vote pour les représentants de son collège de rattachement.
Le vote se fait à la majorité relative sans conditions de quorum à l'intérieur des collèges.
Les votes ont lieu à bulletin secret.

VOTE COLLEGE 1

Nombre d'inscrits : 180

Nombre de votants : 67

Nombre d'abstention : 0

Nombre de bulletins exprimés : 67

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins valides : 67

Résultats des votes

- **LASTIRI Laurence : 65 voix**
- **LEGAGNOA Michel (EARL ELHARRA) : 62 voix**
- **BERASATEGUY Baptiste : 63 voix**
- **VIQUENDI Inaki : 57 voix**
- **CAZENAVE Denise (GAEC FAGALDEA) : 64 voix**
- **CASTANCHOA Mattin (GAEC CASTANCHOA) : 54 voix**
- **MENDIBIL Michel : 51 voix**
- *LARRODE Christophe : 45 voix*

Les candidats en gras sont donc élus pour un mandat de 3 ans

VOTE COLLEGE 2

Nombre d'inscrits : 10

Nombre de votants : 1

Nombre d'abstention : 0

Nombre de bulletins exprimés : 1

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins valides : vote à main levée

Résultats des votes

- Ana DARGUY (GAEC ALUR)

VOTE COLLEGE 3

Nombre d'inscrits : 18

Nombre de votants : 9

Nombre d'abstention : 0

Nombre de bulletins exprimés : 9

Nombre de bulletins nuls : 0

Nombre de bulletins valides : vote à main levée : 9

Résultats des votes

- Valérie PERET (SARL GASSUAN)

Le Bureau est composé de :

- Président : **Panpi OLAIZOLA** (GAEC BELAZKABIETA) / Collège 1
- Vice-Président : **Laurence LASTIRI** / Collège 1
- Secrétaire : **Jean Baptiste HALTY** / Collège 1
- Trésorier : **Ana DARGUY** (GAEC ALUR) / Collège 2

Le Bureau a été élu lors du Conseil d'Administration du 13 aout 2020 qui a suivi l'Assemblée Générale.

Les autres membres du Conseil d'Administration sont :

Collège 1 :

- BERASATEGUY Baptiste
- CASTANCHOA Mattin (CASTANCHOA FRÈRE GAEC)
- CAZENAVE Denise (GAEC FAGALDEA)
- DARTHAYETTE Gilbert (GAEC DARTHAYETTE)
- HALTY Jean-Baptiste
- JAFFLIN Sandrine
- LASTIRI Laurence
- LEGAGNOA Michel (EARL ELHARRA)
- MENDIBIL Michel
- OLAIZOLA Panpi (GAEC BELAZKABIETA)
- VIQUENDI Inaki

Collège 2 :

Ana DARGUY (GAEC ALUR)

Collège 3 :

- Valérie PERET (SARL GASSUAN)

**VI. ANNEXE 1 BILAN
COMPTABLE ET
COMPTE DE
RESULTAT AU 31
MARS 2020**



Bilan Actif

	Exercice du 01/04/2019 au 31/03/2020			01/04/2018 au 31/03/2019
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	10 000.00	10 000.00		
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels	56 400.00	35 261.86	21 138.14	32 418.14
Autres immobilisations corporelles	108 419.33	72 803.99	35 615.34	46 005.90
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	105.00		105.00	105.00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	174 924.33	118 065.85	56 858.48	78 529.04
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros	942.48		942.48	740.52
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	7 805.06		7 805.06	8 275.24
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevables et comptes rattachés	322 365.96		322 365.96	197 673.34
Autres	8 626.67		8 626.67	43 686.30
Valeurs mobilières de placement	325 507.00		325 507.00	324 750.00
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	536 399.75		536 399.75	536 237.46
Charges constatées d'avance (3)	84 666.68		84 666.68	88 666.68
TOTAL (III)	1 286 313.60		1 286 313.60	1 200 029.54
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 461 237.93	118 065.85	1 343 172.08	1 278 558.58
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an				



Bilan Passif

	Du01/04/2019 au31/03/2020	Du01/04/2018 au31/03/2019
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	1 198 710.39	1 222 438.78
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		52 027.41
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	66 405.49	-75 755.80
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	1 265 115.88	1 198 710.39
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 060.43	41 709.45
Dettes fiscales et sociales	44 995.77	37 819.24
Redevables créditeurs		319.50
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	78 056.20	79 848.19
Ecarts de conversion passif (VI)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 343 172.08	1 278 558.58



Compte de Résultat

		Du 01/04/19 au 31/03/20	Du 01/04/18 au 31/03/19	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	68 274.84	57 859.10	10 415.74	18.00
	Production vendue (biens et services)	204.20		204.20	
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation	15 307.01	22 275.13	-6 968.12	-31.28
	Reprises sur amortissements, provisions, transfert de charges	18 373.80	16 821.15	1 552.65	9.23
	Cotisations	508 702.61	374 857.09	133 845.52	35.71
	Autres produits	489.39	5.89	483.50	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)		611 351.85	471 818.36	139 533.49	29.57
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	27 265.60	29 994.64	-2 729.04	-9.10
	Variation des stocks de marchandises	470.18	-461.70	931.88	201.84
	Achats stockés d'approvisionnements				
	Variation des stocks d'approvisionnements	-201.96	-318.19	116.23	36.53
	Autres charges externes	314 281.45	299 226.21	15 055.24	5.03
	Impôts, taxes et versements assimilés	11 347.00	9 171.61	2 175.39	23.72
	Rémunérations du personnel	135 049.85	146 137.99	-11 088.14	-7.59
	Charges sociales	38 722.17	50 564.61	-11 842.44	-23.42
	Dotations aux amortissements	21 670.56	20 429.77	1 240.79	6.07
	Dotations aux amortissements et dépréciations				
	Sur immobilisations : dotations aux amort.				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréc.				
	Sur actifs circulants : dotations aux dépréc.				
Dotations aux provisions					
Subventions accordées par l'association					
Autres charges	132.21	2 010.22	-1 878.01	-93.42	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)		548 737.06	556 755.16	-8 018.10	-1.44
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)		62 614.79	-84 936.80	147 551.59	173.72
Opérations en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)					
Opérations en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances				
	Autres intérêts et produits assimilés	5 071.70	7 780.14	-2 708.44	-34.81
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
	Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)		5 071.70	7 780.14	-2 708.44	-34.81
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilés				
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)		5 071.70	7 780.14	-2 708.44	-34.81

"EXCO - Département Associations"

6/31



Compte de Résultat

		Du 01/04/19 au 31/03/20	Du 01/04/18 au 31/03/19	Variation N / N-1	
				en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 400.86	-1 400.86	-100.00
	Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			1 400.86	-1 400.86	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELS	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
	Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)					
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)			1 400.86	-1 400.86	-100.00
Participation des salariés aux résultats (IX)					
Impôts sur les bénéfices (X)		1 281.00		1 281.00	
SOLDE INTERMÉDIAIRE $\frac{(I+III+V+VII) - (II+IV+VI+VIII+IX+X)}{I+IV+VI+VIII+IX+X}$		66 405.49	-75 755.80	142 161.29	187.66
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS					
ENGAGEMENTS	Sur apports				
	Sur subventions de fonctionnement				
	Sur dons manuels				
	Sur legs et donations				
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES					
TOTAL DES PRODUITS		616 423.55	480 999.36	135 424.19	28.15
TOTAL DES CHARGES		550 018.06	556 755.16	-6 737.10	-1.21
EXCÉDENT OU DÉFICIT		66 405.49	-75 755.80	142 161.29	187.66
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS	Bénévolat				
	Prestations en nature				
	Dons en nature				
TOTAL PRODUITS					
CHARGES	Secours en nature				
	Mise à disposition gratuite de biens et services				
	Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES					
TOTAL		66 405.49	-75 755.80	142 161.29	187.66

VII. ANNEXE 2

RAPPORT DU

COMMISSAIRE AUX

COMPTES



KPMG S.A.
Aquitaine-Sud
17³ avenue *Saint-Vincent de Paul*
40100 DAX
France

Téléphone : +33 (0)5 58 56 10 10
Télécopie : +33 (0)5 58 90 82 06
Site internet : www.kpmg.fr

Notre réf : GLT/SB

Syndicat de l'AOP Piment d'Espelette
A l'attention de Monsieur le Président
25 Merkatu Plaza
64 250 Espelette

Dax, le 30 juillet 2020

Monsieur,

Nous avons pris bonne note des confirmations suivantes que vous nous avez données concernant les comptes du Syndicat de l'AOP Piment d'Espelette arrêtés au 31 mars 2020 en toute bonne foi et au mieux de votre connaissance, en tant que responsable de l'établissement des états financiers, de la conception et de la mise en œuvre des systèmes comptables et de contrôle interne, destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes :

- Ces états financiers ont été établis, avec l'aide de vos services, de manière régulière et sincère, pour donner une image fidèle de la situation financière et du résultat du Syndicat conformément aux règles et principes comptables français.
- Vous avez mis à notre disposition tous les documents et pièces nécessaires à une correcte exécution de notre mission.
- Vous nous avez communiqué les rapports, avis ou positions que vous avez reçus et émanant d'organismes de contrôle ou de tutelle dont le contenu pourrait avoir une incidence significative sur la présentation des Etats Financiers.
- A ce jour, vous n'avez connaissance d'aucun évènement survenu depuis la date de clôture de l'exercice qui nécessiterait un ajustement des états financiers ou une mention dans l'annexe et/ou dans le rapport de gestion. En particulier, les perspectives de niveau d'activité de votre entreprise vous permettent d'assurer la continuité de son exploitation d'ici la fin de l'exercice en cours.
- Vous n'avez pas connaissance de faits significatifs liés à des fraudes commises ou suspectées.
- Toutes les opérations de l'exercice 2019/2020 et toutes les conséquences financières des contrats conclus ont été enregistrées et correctement traduites dans les états financiers, y compris dans l'état des éléments hors-bilan.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eoho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

- Le Syndicat est effectivement propriétaire de tous les actifs qui figurent dans les états financiers.
- Toutes les provisions nécessaires ont été constituées pour ramener les éléments d'actif à leur valeur probable de réalisation.
- Tous les passifs dont vous avez connaissance sont inclus dans les états financiers.
- Les principales hypothèses retenues pour l'établissement des estimations comptables vous paraissent raisonnables.

Nous vous remercions, à nouveau, de ces confirmations, et vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments distingués et dévoués.


Geneviève Luquet-Theux
Associée